



Crédit photo : Patrimoine naturel de Picardie

## Espaces Naturels Sensibles

### LES DOSSIERS DOCUMENTAIRES DU LIERRE

#### Sommaire

Les ENS au service du patrimoine naturel et paysager	2
Les prairies d'Axo'Plage à Monampteuil .....	4
Les Marais de Sacy .....	5
Les marais de Tirancourt et vallée d'Acon .....	6
Le label "Patrimoine Naturel de Picardie" .....	7
Nos coups de cœur ! .....	8

Mars 2017

# Les Espaces naturels sensibles au service du patrimoine naturel et paysager

**Les menaces qui pèsent sur les espaces naturels sont anciennes et la volonté de les protéger aussi !** Les espaces naturels sont sous pression : urbanisation, activités économiques ou de loisirs, production agricole, espèces exotiques envahissantes, changement climatique, ...

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans la Somme, environ 13% des plantes connues en 1920 ont aujourd'hui disparu, soit un rythme de deux disparitions par an (Schéma des espaces naturels de la Somme 2014-2023)

Dès 1959, des **périmètres sensibles** ont été créés par décret pour tenter de limiter l'urbanisation sauvage du littoral sur la Côte d'Azur et protéger les espaces naturels (surtout boisés), par des mesures réglementaires et l'acquisition de terrains, tout en permettant leur ouverture au public. Progressivement étendue à l'ensemble du territoire, cette réglementation a été abrogée par la loi *Aménagement* du 18 juillet 1985 créant les Espaces Naturels Sensibles (ENS). Cette loi confie aux Conseils départementaux la compétence ENS, inscrite dans le code de l'urbanisme, leur permettant d'instaurer une politique en faveur de la préservation et de la valorisation de ces espaces naturels vulnérables.

La politique ENS a pour objet de **préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs d'expansion des crues, mais aussi d'assurer la sauvegarde des habitats naturels.** Il s'agit d'une politique de protection, de gestion et

d'ouverture au public. L'accès par les usagers peut être cependant limité dans le temps et/ou dans l'espace et certains peuvent être complètement fermés si la fragilité du milieu le justifie.

Chaque Département est libre de mettre en place ou non cette compétence et de choisir la manière dont il souhaite la mettre en œuvre. Les premières actions dans l'Aisne se sont concentrées sur l'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel présent ainsi que leur capitalisation. La Somme et l'Oise ont souhaité prioriser leurs premières actions sur une politique d'acquisition et de gestion concertée des ENS en partenariat avec les acteurs locaux. L'Aisne et l'Oise ont développé leurs actions sur des Grands Ensembles Naturels Sensibles (GENS). Pour certains, la compétence ENS peut constituer un élément important de la politique d'aménagement du territoire et de développement durable.

## Les ENS : quels types d'espaces naturels ?

Marais tourbeux, forêts, étangs, prairies humides, landes, les ENS sont des espaces naturels divers et variés présents sur la quasi-totalité du territoire français (littoral, montagne, urbain ou péri-urbain). Leur surface peut aller de quelques mètres carrés à plusieurs centaines d'hectares. Cette grande diversité se retrouve également dans les espèces et milieux qu'ils abritent qui peuvent être rares ou tout aussi bien des espaces de « nature ordinaire ». Plus généralement, les ENS sont des espaces :

- Présentant une fonction biologique ou paysagère, fragiles ou menacés et devant être préservés,

- faisant l'objet de mesures de protection et de gestion,
- de découverte des richesses naturelles.

## LA NATURE "ORDINAIRE"...

Elle est assimilée à la nature de "tous les jours", "familiale", "habituelle", en opposition aux espèces et paysages rares et vulnérables protégés par de nombreuses lois et mesures (Cohn, 2008).

## Des outils pour protéger les ENS

- **Outil juridique : Le droit de préemption.** Grâce au droit de préemption, les Conseils départementaux peuvent identifier des zones dont l'intérêt ou les menaces sont tels qu'il est nécessaire de les protéger de manière forte en en assurant la maîtrise foncière. Ils deviennent alors prioritaires sur l'achat des terrains lorsqu'ils sont mis en vente.
- **Outil financier : La taxe départementale d'aménagement** destinée à financer pour partie les ENS (TDENS). Instituée après la délibération de l'Assemblée départementale, cette taxe, prélevée sur les permis de construire, peut être en partie destinée à la politique ENS. Elle est mobilisable ensuite pour les acquisitions foncières, la maîtrise d'usage, la réhabilitation, la gestion, l'entretien, l'aménagement pour l'accueil du public, ou l'animation des sites. En mars 2012, une réforme de la fiscalité d'urbanisme regroupe la TDENS avec d'autres taxes au sein de la Taxe d'Aménagement.
- **Outil contractuel : Les conventions de gestion.** Les Conseils départementaux peuvent passer des conventions d'usage avec des acteurs du territoire chargés de la gestion et de l'animation des sites en vue de l'ouverture au public.

## Les Schémas départementaux des Espaces Naturels Sensibles

Pour définir leur politique ENS, les Conseils départementaux réalisent un état des lieux des richesses naturelles et paysagères de leur département qui leur permet ensuite de réaliser un Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles. On y trouve les axes prioritaires relatifs à « l'acquisition de terrains, à la connaissance du patrimoine nature et paysager, à la politique foncière, à la gestion des espaces, à la mise en réseau des acteurs, à l'ouverture au public ou encore à l'éducation à l'environnement. » (Assemblée des Départements de France, juin 2015).

### Brève histoire des ENS dans les départements des Hauts-de-France



L'Aisne détient le patrimoine naturel le plus riche et varié de la Picardie malgré l'absence d'une zone littorale avec une faune et une flore remarquable sur plus de 130 000 ha (soit 17% du territoire). Face à ce constat, le Département a initié depuis 2009 une politique ENS sur plusieurs espaces naturels vulnérables axonais. **Les premières actions ont concerné l'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel.** Le Schéma départemental s'est construit autour de 2 grandes orientations : constituer un réseau d'espaces naturels fonctionnel en préservant les habitats et les populations d'espèces dans tous les sites à enjeux et contribuer à l'appropriation de l'enjeu de préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité par tous les acteurs. Le Schéma départemental recense 272 ENS potentiels et 18 ENS "Grands territoires". **La politique ENS du Département s'appuie sur un réseau d'associations,**

**de collectivités publiques et d'autres acteurs.**



Initiées en 1985, les actions se sont principalement concentrées sur les zones de préemption (7534 ha en 2011). Plus de 3400 ha de sites naturels ont été acquis, aménagés et ouverts au public. Près de 5000 km de chemins de randonnée ou d'anciennes voies ferrées ont été réhabilités. Le Département est propriétaire de 2550 ha et gestionnaire de 900 ha. **Son objectif est de protéger et préserver ces espaces de la spéculation immobilière en les rendant inaliénables et de permettre leur découverte par le public.**



Il existe depuis 1992 une politique d'acquisition et de gestion des ENS en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces naturels de Picardie, l'Office National des Forêts et le Parc naturel régional Oise-Pays de France. Le Schéma départemental des ENS de l'Oise identifie, dès janvier 2009, 244 ENS couvrant 76000 ha (15% du territoire) dont 66 sites d'intérêt départemental et 178 sites d'intérêt local. Conformément au **concept de réseaux de sites**, il identifie des « grands ensembles naturels sensibles » dont 12 sont d'intérêt départemental.



Dès les années 80, ce département précurseur s'est investi dans la protection de son environnement naturel en mettant en place la TDENS à 1%. En 1996, le Conseil départemental réalise son premier Schéma départemental de protection et gestion des espaces naturels et cible 94 sites prioritaires d'intervention (45000 ha). Les premières acquisitions commencent en 1998. Depuis, le Conseil départemental agit en faveur des ENS en soutenant les porteurs de projets ou en intervenant directement. **Le réseau de sites ENS dans la Somme est aujourd'hui constitué de 90 sites.**



La politique ENS a démarré en 1978. Le Département et le Conservatoire du Littoral interviennent sur près de 5000 ha sur des milieux variés : 650 ha de bois et forêts, 130 ha de coteaux calcaires, 2100 ha de milieux dunaires, 200 ha de landes, 430 ha de marais, 300 ha de terrils, ... **En 1995, le Conseil départemental du Pas-de-Calais a créé un syndicat mixte, Eden 62, à qui il a confié la gestion des ENS.**



# Les prairies d'Axo'plage à Monampteuil

ARTICLE REDIGÉ PAR...

CHRISTOPHE ANANIE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L' AISNE

## Des prairies humides

La végétation se développe sur une assise de sable, où se situent des résurgences de nappes perchées qui laissent place à une assise d'argiles, recouverte de colluvions sablo-calcaires par endroits. L'omniprésence des argiles à faible profondeur donne ce caractère humide au site lorsque les pluies sont abondantes (en hiver la plupart du temps). Cette eau s'infiltre très peu le long de la pente. Elle stagne au gré de la topographie du site, avant de rejoindre le cours d'eau de l'Ailette.

Ces zones humides accueillent divers milieux naturels dont l'état et la nature divergent. Nous rencontrons des milieux aquatiques et des végétations semi-aquatiques, immergées ponctuellement. Une partie du site est un ENS, également intégré au réseau Natura 2000. Le Syndicat mixte

de l'Ailette et de la Bièvre assurent la gestion d'environ 18 hectares de ces milieux, assistés par le Conservatoire d'Espaces naturels de Picardie pour le compte du Département de l'Aisne. Le second plan de gestion de cet ENS, réalisé en 2014, a permis d'affiner le premier diagnostic de 2007 et d'étendre le périmètre d'intervention sur la base des évaluations menées suite aux premiers travaux.

## LES TRITONS CRÊTÉS...

Les populations sont passées de 2 individus en 2007 à plus de 60 en 2014. Les nouvelles mares ont vite été colonisées par cette espèce rare.

## Nouveau diagnostic écologique élargi

Suite à ces investigations, un patrimoine naturel remarquable a été découvert. Ces nouvelles zones étudiées accueillent des espèces et des habitats naturels rares pour la région :

- Des herbiers immergés à Characés,

des herbiers immergés à Renoncule à feuilles capillaires et à Potamot de Berchtold, des végétations à souchet brun et à Samole de Valérand, des prairies à Silaus des prés, prairies à jonc glauque et laïche des renards, ...

- Le Trèfle jaunâtre, l'Euphorbe des marais, la Laïche des renards, le Myosotis douteux, la Renoncule à feuilles capillaires, ...
- La Pie-grièche écorcheur, le Triton crêté, le Cuivré des marais, ...



Pie-grièche écorcheur

De nouveaux objectifs ont été fixés dans le second plan de gestion :

- Maintenir et restaurer un complexe de prairies humides fauchées et pâturées délimitées par des haies naturelles, des lisières floricoles et ponctuées de mares, bosquets et arbres isolés.
- Poursuivre le déploiement des actions de gestion pour le maintien et la restauration des prairies.
- Améliorer les actions des bovins sur les pâtures actuelles et permettre le pâturage de ces animaux au sein de nouvelles zones avec la création de nouveaux parcs de contention.
- Améliorer le cœur de nature.
- Poursuivre l'augmentation du réseau de mares pour procurer de nouveaux lieux de reproduction et de vie pour les espèces présentes et continuer la mise en place de corridors écologiques afin de faciliter le déplacement des espèces concernées par ce milieu.

Triton crêté



## CONTACT

CHRISTOPHE ANANIE

TEL : 03.23.24.87.13

MAIL : CANANIE@AISNE.FR



# Les marais de Sacy

## Témoignage !

**TONY RULENCE**  
RESPONSABLE DU CENTRE DES MARAIS  
DE SACY

## En quoi ces marais sont-ils exceptionnels ?

Proches de la vallée de l'Oise, les marais de Sacy-le-Grand constituent une vaste zone humide tourbeuse, d'une superficie voisine de 1000 ha. Ils sont inventoriés au titre des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) et intégrés au réseau Natura 2000. L'institut européen d'écologie les considère comme étant la seule tourbière d'intérêt national de l'Oise.

Le site départemental des Marais de Sacy, de 242 ha, est géré en régie par une équipe de 4 personnes. Il fait l'objet d'un entretien écologique par le pâturage extensif bovin et équin de race Camargue réalisé depuis plusieurs années, afin de maintenir sa qualité de zone humide à moindre coût.

## Des opérations sont-elles prévues ?

Un projet LIFE Nature devrait bientôt être mis en place sur la Propriété (2017-2021), et concernera des travaux de restauration du site et des aménagements additionnels liés à l'accueil du public. Des travaux importants sont par ailleurs régulièrement effectués sur le site par le biais de contrats Natura 2000.

## Existe-t-il des accompagnements adaptés au public ?

Pour permettre la découverte des richesses naturelles de sa propriété départementale du Marais de Sacy, le Conseil départemental a réalisé près de 3250 mètres de cheminements sécurisés, respectant la sensibilité écologique des lieux (opération achevée en février 2015). Ainsi 2 types de cheminements permettent pour l'un, en accès libre, de découvrir le milieu forestier humide bordant le marais, et pour l'autre, de pénétrer dans le cœur du marais proprement dit, dans le cadre de visites accompagnées d'une quinzaine de personnes. Des panneaux pédagogiques sur l'histoire, la géologie, la gestion mise en œuvre, la faune et la flore typiques des marais et des forêts humides, ainsi que l'aménagement d'une tour

d'observation dominant le site départemental, permettent au public de comprendre les enjeux de la préservation de ce site d'une valeur écologique exceptionnelle.

Depuis la création de ces aménagements, le site a accueilli en deux ans plus de 1100 visiteurs, que ce soit dans le cadre des Journées du Patrimoine, ou à l'occasion de visites organisées à destination des habitants, d'élèves, de scientifiques, ou d'associations diverses.

## LA CONVENTION RAMSAR

ELLE A POUR MISSION "LA CONSERVATION ET L'UTILISATION RATIONNELLE DES ZONES HUMIDES PAR DES ACTIONS LOCALES, REGIONALES ET NATIONALES ET PAR LA COOPERATION INTERNATIONALE, EN TANT QUE CONTRIBUTION A LA REALISATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE MONDE ENTIER". LE TRAITE, NEGOCIE DANS LES ANNEES 1960 PAR DIFFERENTS PAYS ET ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES A ETE ADOPTE DANS LA VILLE IRANIENNE DE RAMSAR EN 1971. IL EST ENTRE EN VIGUEUR EN 1995 (WWW.RAMSAR.ORG).

IL NE S'AGIT PAS D'UN OUTIL DE PROTECTION EN TANT QUE TEL, MAIS BIEN D'UN ENGAGEMENT DE MOYENS VISANT LES OBJECTIFS DE LA CONVENTION, PRIS PAR LA STRUCTURE QUI LE PORTE.

## Pouvez-vous nous parler du projet RAMSAR ?

Par décision du 12 octobre 2015, la Commission Permanente du Conseil départemental s'est prononcée favorablement à l'initiation de la procédure de labellisation au titre de la convention RAMSAR portée par le Syndicat Mixte des Marais de Sacy, pour le site naturel des Marais de Sacy, afin d'améliorer la visibilité du site tant auprès des partenaires financiers potentiels que du grand public.

## CONTACT

TONY RULENCE  
TEL : 06.88.98.66.32  
MAIL : TONY.RULENCE@OISE.FR



Marais de Sacy

© Patrimoine naturel de Picardie

# Les marais de Tirancourt et vallée d'Acon

Avec sa façade littorale, ses estuaires et ses vallées, le territoire de la Somme bénéficie d'une image "nature" associée à un patrimoine préservé et un cadre de vie de qualité.

À ce jour, plus de 110 sites samariens sont préservés et valorisés auprès du public. Voici un zoom sur l'ENS des marais de Tirancourt et vallée d'Acon.

## Témoignage !

**GWENAELE MELENEC  
FRANCK KOSTRZEWA**  
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME

## Pourquoi inscrire les marais dans la politique ENS ?

C'est l'un des sites les plus emblématiques de la vallée de la Somme, à la fois berceau de la Préhistoire (oppidum gallo-romain classé au titre des monuments historiques), trésor de biodiversité (ZNIEFF, Natura 2000), reconnu pour sa grande variété de paysages. Ici, la nature regorge de milieux sensibles diversifiés (mares, bas-marais, roselières, pelouses

calcaires, ...) et d'espèces rares (Grande douve, Blongios nain, Planorbe naine, Pélodyte ponctué, ...). La proximité avec Amiens, la connexion avec la véloroute vallée de Somme et les circuits de randonnée offrent un potentiel de fréquentation important. Le Département a réalisé des aménagements pour orienter les visiteurs sur les secteurs les moins fragiles. Un suivi est réalisé par éco-compteurs. Une veille sur les impacts de la fréquentation permet de garantir la préservation du patrimoine naturel.

## L'EXTRACTION DE LA TOURBE

AU COEUR DES MARAIS DE TIRANCOURT, CETTE ACTIVITE A DONNE NAISSANCE A DE NOMBREUX ETANGS. LA TOURBE PERMETTAIT AUX HOMMES DE SE CHAUFFER.

## Depuis quand ?

Impliqué depuis longtemps dans la préservation des espaces autour de Samara, le Département a fait sa première acquisition en 1998 puis a engagé une animation foncière auprès des propriétaires en complément des terrains appartenant aux communes et au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. La propriété départementale s'étend aujourd'hui sur près de 100 ha, à cheval sur les communes de La Chaussée Tirancourt, Ailly-sur-Somme, Breilly et Picquigny.

Le Département mène des actions de préservation et de valorisation du patrimoine naturel et des paysages, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et les usagers (pêcheurs, chasseurs, éleveurs, CPIE, ...).

## Quelle gestion ?

Des études menées entre 2008 et 2012 ont permis de concevoir un programme de travaux d'aménagements et de valorisation cohérent au regard des enjeux et des intérêts présents (subventionné à 50% par le Conseil régional de Picardie). Un réseau de parcours découverte a ainsi été mis en place sur l'ensemble du site, des cheminements légers ont été aménagés autour du Marais de Tirancourt et certaines installations ont été mises aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite). L'ENS est aussi le support d'opérations pilotes de renaturation d'espaces naturels dégradés, d'agriculture durable, d'interprétation des patrimoines et d'activités de loisir respectueuses de l'environnement. De nombreux acteurs prennent part à la gestion écologique et à l'animation de ce territoire : le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, le lycée agricole du Paracllet, la Fédération de pêche de la Somme, la Fédération de chasse ou encore le CPIE Vallée de Somme.

## Comment valorisez-vous ce site auprès du public ?

Grâce aux partenaires financiers (FEDER, Agence de l'eau Artois-Picardie et Région), les micro-parcelles entourant l'ENS ont pu être acquises permettant d'éliminer les "points noirs" (Habitations Légères de Loisirs, clôtures, Espèces Exotiques Envahissantes, ...) et de créer près de 10 km de chemins. L'ENS est également intégré dans le réseau des belvédères de la Somme et une partie de celui-ci est labellisée PMR. La vie du site est rythmée par des temps forts comme les journées européennes du patrimoine, organisées en partenariat avec Somme-Patrimoine (gestionnaire de Samara), pendant lesquelles sont proposées des balades archéo-nature.

Marais de Tirancourt  
© Conservatoire d'espaces naturels de Picardie



## CONTACT

**FRANCK KOSTRZEWA**

TEL : 03.22.97.20.15

MAIL : F.KOSTRZEWA@SOMME.FR



# Patrimoine naturel de Picardie



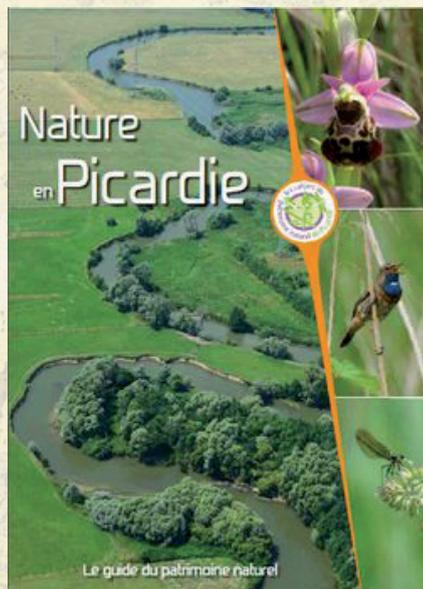
## Témoignage !

**REJANE LE BRIS**  
SERVICE "EAU ET NATURE"  
DREAL HAUTS-DE-FRANCE

### Comment est né ce projet ?

L'atout de la Picardie est de pouvoir conjuguer une pluralité des richesses naturelles qu'il convient de préserver dans un contexte général de pressions urbaines, de fragmentation des milieux et de régression de la biodiversité. De multiples acteurs interviennent dans la préservation et la valorisation du patrimoine naturel de Picardie.

Pour les valoriser, la DREAL Picardie, à l'époque, s'est penchée sur l'idée de créer un Atlas des Espaces naturels en Picardie. Une étude a été lancée en 2010 pour présenter ce



projet à l'ensemble du réseau des acteurs du patrimoine naturel et recenser leurs besoins. Ces derniers ont mis en avant le manque d'outils de vulgarisation plus que le besoin d'un Atlas des Espaces naturels en Picardie. Face à ce constat, la DREAL Picardie a donc décidé de réorienter son projet initial pour se concentrer sur l'élaboration d'un Guide du Patrimoine naturel de Picardie, à destination du grand public et des élus, résultant d'un partenariat entre les différents acteurs du patrimoine naturel : associations de protection de la nature, collectivités territoriales, fédérations de pêche et de chasse, chambres consulaires agricoles, ... Ce guide a pour objectif de valoriser les connaissances sur les espaces naturels de Picardie et les actions mises en œuvre (gestion, valorisation, animation).

### Qui sont les contributeurs ?

La DREAL Picardie, pilote de ce projet, s'est appuyée sur la participation active du Conseil régional de Picardie et des membres du réseau des naturalistes de Picardie. Beaucoup d'acteurs se sont réunis autour de la table pour donner naissance à ce guide.

### Comment ce projet a-t-il évolué ?

Par la suite, le projet a évolué vers le label « Patrimoine naturel de Picardie ». Interactif et évolutif, le label propose aujourd'hui différents outils de vulgarisation.

La collection « Les cahiers du patrimoine naturel de Picardie ». Abordables pour le grand public ou destinés aux spécialistes, ces cahiers exposent les caractéristiques du patrimoine naturel de Picardie par des photographies, schémas, outils multimédias, comptes rendus scientifiques incorporant ses dynamiques d'évolutions.

Des actions labellisées « Ateliers du

patrimoine naturel de Picardie » destinées au grand public (ex : Les Rencontres Mammalogiques du CPIE des Pays de l'Oise), aux gestionnaires d'espaces naturels (ex : Connaissance des reptiles du Nord de la France), aux agents de l'Etat ou, plus ponctuellement, aux élus.

Un site internet « Patrimoine naturel de Picardie ». Mis en ligne au début de l'année 2016, ce site est un portail qui regroupe tout ce qui se fait sur le patrimoine naturel picard sous la forme d'une information accessible. L'alimentation collaborative garantit l'implication de tous les acteurs de l'environnement. Il fournit aux visiteurs un point d'entrée sur un thème (entités écologiques, acteurs, textes de loi) et leur propose des contenus intelligibles pour tous (à partir d'un niveau scolaire de 5e) et des contenus plus spécialisés pour les gestionnaires et les élus. S'ils souhaitent approfondir ces thèmes, les visiteurs sont redirigés vers les sites internet des partenaires du réseau qui leur procurent une information plus poussée.

### SITE INTERNET

[WWW.PATRIMOINE-NATUREL-PICARDIE.FR](http://WWW.PATRIMOINE-NATUREL-PICARDIE.FR)

Un des points forts du site internet « Patrimoine naturel de Picardie » est son calendrier des sorties nature, qui recense toutes les sorties qui ont lieu en Picardie. En 2016, ce sont près de 750 sorties qui ont été publiées sur le site internet. L'alimentation du calendrier et la mise en ligne des sorties nature a été confiée à l'Union Régionale des CPIE de Picardie.

### VALORISER VOS SORTIES NATURE

[COMMUNICATION@CPIE-PICARDIE.ORG](mailto:COMMUNICATION@CPIE-PICARDIE.ORG)

### Prochaine étape ?

Dans l'avenir, le Label Patrimoine naturel de Picardie deviendra Patrimoine naturel des Hauts-de-France.

### CONTACT

REJANE LE BRIS

TEL : 03.22.82.90.34

MAIL : [REJANE.LE-BRIS@DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR](mailto:REJANE.LE-BRIS@DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR)



# Nos coups de coeur !

## Les ENS en Picardie

- Assemblée des Départements de France (2015). *Espaces naturels Sensibles : une politique des Départements en faveur de la nature et des paysages*. 20 p. [En ligne : [http://www.departements.fr/wp-content/uploads/2016/11/ENS\\_2015V1\\_0.pdf](http://www.departements.fr/wp-content/uploads/2016/11/ENS_2015V1_0.pdf)]
- BIOTOPE, Conseil départemental de l'Oise et Conservatoire des sites naturels de Picardie (2009). *Guide des Espaces Naturels Sensibles de l'Oise. Politique d'intervention du Conseil général*. 16 p. [En ligne : [http://www.oise.fr/fileadmin/pdf/mes\\_services/amenagement\\_territoire/developpement-durable/guide\\_ENS.pdf](http://www.oise.fr/fileadmin/pdf/mes_services/amenagement_territoire/developpement-durable/guide_ENS.pdf)]
- Conseil départemental de la Somme (2014). *Schéma des Espaces Naturels de la Somme 2014-2033*. 104 p. [En ligne : <http://www.somme.fr/environnement-preservation-biodiversite/schema-espaces-naturels-sensibles>]
- DREAL Picardie et collectif (2015). *Nature en Picardie - Le guide du Patrimoine naturel de Picardie*. 108 p. [En ligne : <http://www.patrimoine-naturel-picardie.fr/>]

## Les ENS en Hauts-de-France

- Conseil départemental du Nord (2011). *Schéma Directeur des Espaces Naturels Sensibles du département du Nord 2011-2021*. [En ligne : [https://lenord.fr/jcms/pnw\\_9467/les-espaces-naturels-sensibles#Schéma directeur des ENS](https://lenord.fr/jcms/pnw_9467/les-espaces-naturels-sensibles#Schéma%20directeur%20des%20ENS)]

- Eden 62 (2011). *Rapport sur l'état de connaissances de la biodiversité 2000-2010*. [En ligne : <http://pro.eden62.fr/etat-de-la-biodiversite/rapport/synthese>]
- Philippe MINNE *et al.* (2013). *Les terrils et les carrières : des espaces naturels sensibles du Pas-de-Calais*.
- Philippe MINNE *et al.* (2014). *Les dunes et les falaises : des espaces naturels sensibles du Pas-de-Calais*.
- Région Nord – Pas-de-Calais (2011). *L'action foncière publique, une mobilisation des acteurs du Nord- Pas de Calais pour une gestion économe du foncier*. 160 p.

## Les ENS en France

- Alain BELMONT, Carole DELPLANQUE *et al.* (2012). *Les Écouges : Désert des hommes et paradis de vie. Un espace naturel sensible dans les montagnes du Vercors*, 160 p.
- Jean-Jacques FOUQUET *et al.* (2009). *Nature sensible en Poitou-Charentes*, 144 p.
- Ministère du logement et de l'habitat durable (2016). *Rapport Taxes d'urbanisme. Statistiques de l'année 2014*, 24 p. [En ligne : [http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/IMG/pdf/taxes\\_d\\_urbanisme\\_statistiques\\_2014.pdf](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/IMG/pdf/taxes_d_urbanisme_statistiques_2014.pdf)]
- Vincent ARCIS (2009). *Nature sensible en Poitou Charentes*. Film de 52 min. FIFO Distribution Menigoute.

